

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal
Jeudi 8 avril 2010 à 18h30

Date de la convocation : 23 mars 2010

Présents : C. LELOUP, Ch. CORBILLON, L. DESGLAND, A. RUBENS, M. SUZANNE, D. GIOANELLI, Jean-Claude BOITON, Bernadette CLAVIER, Jean-Marie DUPONT, Mireille FAGUET-TORCHON, Aline GRESSIN, Bernard GUILLOT, François GUINGAND, Jérôme VRILOR.

Absents excusés : Françoise ANDRE (procuration à François GUINGAND), Alain CABBEKE (procuration à Alain RUBENS), Patrice GOURDY, Gérard PASQUINI (procuration à Laurent DESGLAND).

Secrétaire de séance : Bernard GUILLOT

Le compte rendu du conseil municipal du 2 mars est adopté à l'unanimité.

1 Vote du budget primitif COMMUNE 2010

Les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le budget primitif de la commune qui s'équilibre :

- en section de fonctionnement pour la somme de 1 437 792 €
- en section d'investissement pour la somme de 3 570 870 €

2 Vote du budget primitif ASSAINISSEMENT 2010

Les membres du conseil municipal approuvent le budget primitif 2010 du service assainissement de la commune qui s'équilibre comme suit :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement pour la somme de 245 563 €
- en recette et en dépenses d'investissement pour la somme de 449 904.94 €

3 Vote du taux des impôts locaux

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée de reconduire les mêmes taux d'imposition de 1983 pour les taxes locales, à savoir :

- taxe d'habitation : 17.23 %
- taxe sur le foncier bâti : 15.80 %
- taxe sur le foncier non bâti : 27.83 %

Le Conseil Municipal adopte ces taux à l'unanimité.

4 Vote des subventions aux Associations

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions d'attributions des subventions aux associations pour l'année 2010.

Monsieur le Maire propose de verser une aide aux victimes du tremblement de terre en Haïti de 200 € et aux sinistrés de la tempête Xynthia pour la somme de 300€.

L'ensemble des subventions représente la somme de 23 580 €.

Celles-ci sont adoptées unanimement par l'ensemble du Conseil Municipal.

5 Accord de convention avec ERDF pour raccordement groupe scolaire

Le Conseil Municipal accepte l'accord de convention avec ERDF concernant le raccordement le Groupe Scolaire- Place du Champ de foire dont le montant s'élève à 7 724.82 €.

6 Financement du Fond de Solidarité Logement

Suite à la sollicitation du Conseil Général, le Conseil Municipal propose d'accorder une aide de 600 € pour le Fond de Solidarité Logement.

7 Convention de partenariat avec le Conseil Général : Internet pour tous.

Dans le cadre du projet du Conseil Général d'engager avec l'ensemble des communes dont la commune des Aix d'Angillon, un projet global départemental d'accès au haut débit pour tous les habitants du Cher, Monsieur le maire propose au Conseil municipal la signature d'une convention dont le montant de participation est de 6 252.32€.

8 Divers

- Monsieur le Maire présente un projet de modification des statuts de la Communauté de Communes pour « les études et diagnostics énergétiques des bâtiments communaux sur le territoire de la Communauté de Communes ». L'objectif de la Communauté de Communes est d'assurer la gestion raisonnée des économies d'énergie en prenant à sa charge les frais d'étude et de diagnostic sur l'ensemble des bâtiments communaux.

Les membres du conseil municipal donnent leur accord pour cette modification de statut.

- Suite à l'avis favorable pour la promotion interne par le Centre de gestion du Cher, Monsieur le Maire propose d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal afin de nommer Mlle Sylviane Linard.
- Les membres du conseil municipal proposent à la commission communication de rencontrer deux représentants des entreprises qui ont répondues à la consultation pour faire un choix définitif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.